



Saunier Duval

- fr Notice d'emploi
- fr Notice d'installation et de maintenance

GeniaSet Split HA 5-5 ... 12-5 STB



fr	Notice d'emploi	1
fr	Notice d'installation et de maintenance	11

Notice d'emploi

Sommaire

1	Sécurité.....	2
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	2
1.2	Utilisation conforme	2
1.3	Consignes générales de sécurité	2
2	Remarques relatives à la documentation.....	4
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	4
2.2	Conservation des documents	4
2.3	Validité de la notice.....	4
3	Description du produit	4
3.1	Système de pompe à chaleur	4
3.2	Structure du produit	4
3.3	Éléments de commande	4
3.4	Description de l'écran	5
3.5	Concept d'utilisation.....	5
3.6	Numéro de série	5
3.7	Désignation du modèle et numéro de série	5
3.8	Marquage CE.....	5
3.9	Label NF	5
3.10	Gaz à effet de serre fluorés	5
3.11	Dispositifs de sécurité.....	5
4	Fonctionnement.....	6
4.1	Affichage de base	6
4.2	Niveaux de commande	6
4.3	Mise en marche du produit	6
4.4	Contrôle de la pression de remplissage du circuit pompe à chaleur.....	7
4.5	Réglage de la température de départ du chauffage.....	7
4.6	Réglage de la température d'eau chaude.....	7
4.7	Désactivation des fonctions du produit.....	7
5	Entretien et maintenance	7
5.1	Entretien du produit	7
5.2	Maintenance	7
5.3	Relevé des messages de maintenance.....	8
5.4	Contrôle de la pression de l'installation	8
6	Dépannage	8
6.1	Relevé des messages d'erreur	8
6.2	Identification et élimination des dérangements	8
7	Mise hors service.....	8
7.1	Mise hors service provisoire du produit	8
7.2	Mise hors service définitive du produit	8
8	Recyclage et mise au rebut	8
8.1	Mise au rebut du frigorigène.....	8
9	Garantie et service après-vente	8
9.1	Garantie	8
9.2	Service après-vente.....	9
Annexe	10
A	Dépannage	10

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est une unité intérieure rattachée à une pompe à chaleur air/eau de type split.

Le produit utilise l'air extérieur comme source de chaleur. Il peut servir à chauffer un bâtiment résidentiel et à produire de l'eau chaude sanitaire.

Ce produit est exclusivement conçu pour un usage domestique.

L'utilisation conforme admet uniquement les combinaisons de produits suivantes :

Unité extérieure	Unité intérieure
HA ..-5 OS ...	HA ..-5 STB
	HA ..-5 WSB

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation

- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.2 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés du produit.

- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau du produit
 - conduites hydrauliques et câbles électriques
 - au niveau de la soupape de sécurité
 - au niveau des conduites d'évacuation
 - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.3 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Contactez immédiatement un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3.4 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.3.5 Risques de gelures au contact du fluide frigorigène

Le produit est fourni avec une charge de fluide frigorigène R410A. En cas de fuite, le frigorigène peut présenter des risques de gelures.

- ▶ En cas de fuite de fluide frigorigène, ne touchez surtout pas les composants du produit.
- ▶ En cas de fuite, n'inhaliez pas les vapeurs ou les gaz qui émanent du circuit frigorifique.
- ▶ Évitez tout contact du frigorigène avec la peau ou les yeux.

- ▶ En cas de contact du fluide frigorigène avec la peau ou les yeux, consultez un médecin.

1.3.6 Risques de brûlures au contact des conduites de fluide frigorigène

Les conduites de fluide frigorigène situées entre l'unité extérieure et l'unité intérieure peuvent devenir très chaudes en cours de fonctionnement. Il y a un risque de brûlures.

- ▶ Ne touchez pas les conduites de fluide frigorigène qui ne sont pas isolées.

1.3.7 Risque de dysfonctionnements en cas d'alimentation électrique inadaptée

Afin de prévenir tout dysfonctionnement du produit, l'alimentation électrique doit se situer dans les limites prescrites :

- Monophasé : 230 V (+10/-15 %), 50 Hz
- Triphasé : 400 V (+10/-15 %), 50 Hz

1.3.8 Risque de pollution en cas de fuite de fluide frigorigène

Le produit contient du fluide frigorigène R410A, qui ne doit pas être libéré dans l'atmosphère. Le R410A est un gaz fluoré à effet de serre visé par le protocole de Kyoto avec un PRP (PRP = potentiel de réchauffement planétaire) de 2088. S'il parvient dans l'atmosphère, il a un effet 2088 fois supérieur à celui du CO₂, qui est un gaz à effet de serre naturel.

Le fluide frigorigène que contient le produit doit être intégralement collecté par aspiration dans un récipient adéquat, puis mis au rebut ou recyclé conformément aux prescriptions en vigueur.

- ▶ Veillez à ce que les travaux d'installation, de maintenance ou les autres interventions sur le circuit frigorifique soient exclusivement réalisés par un professionnel qualifié officiellement accrédité, qui porte un équipement de protection approprié.
- ▶ Confiez la mise au rebut ou le recyclage du fluide frigorigène qui se trouve dans le produit à un installateur spécialisé accrédité qui doit se conformer aux prescriptions en vigueur.

2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

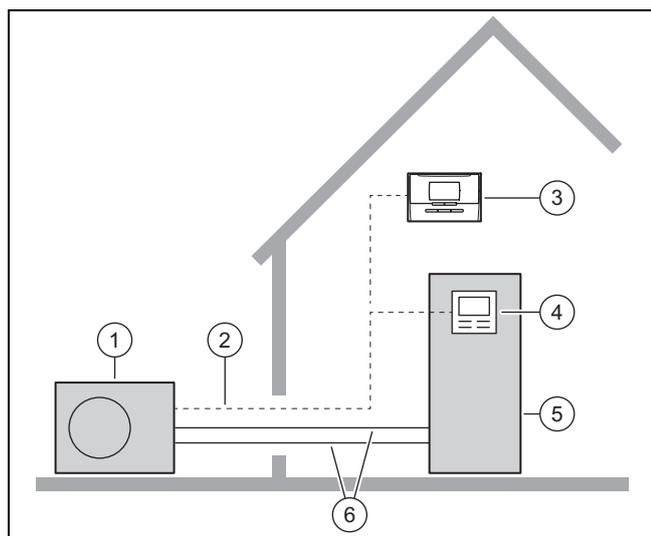
Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit	Unité extérieure
HA 5-5 STB	HA 3-5 OS HA 5-5 OS
HA 7-5 STB	HA 7-5 OS
HA 12-5 STB	HA 10-5 OS HA 12-5 OS

3 Description du produit

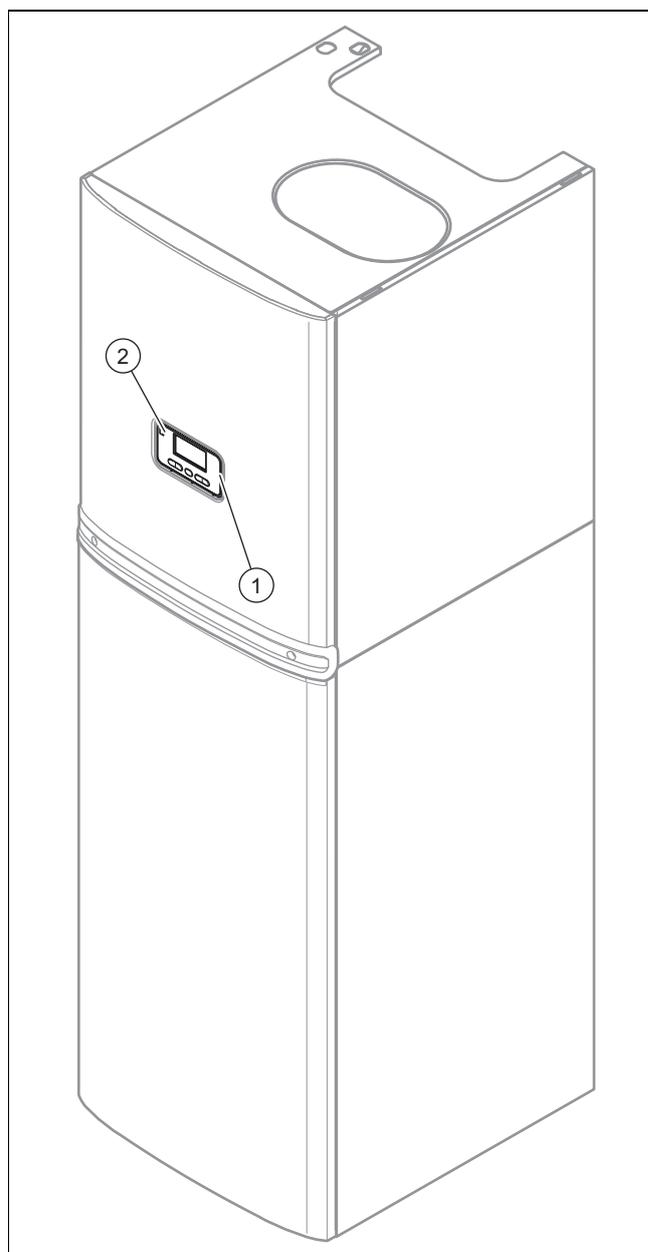
3.1 Système de pompe à chaleur

Structure d'un système de pompe à chaleur type avec technologie split :



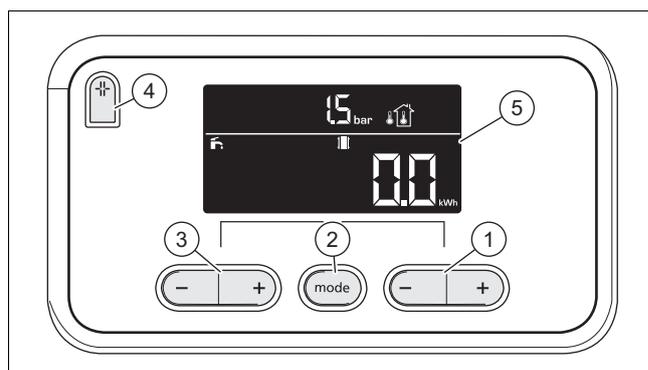
- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Pompe à chaleur Unité extérieure | 4 Régulateur de l'unité intérieure |
| 2 Ligne eBUS | 5 Pompe à chaleur unité intérieure |
| 3 Régulateur de l'installation | 6 Circuit frigorifique |

3.2 Structure du produit



- 1 Éléments de commande 2 Touche de réinitialisation

3.3 Éléments de commande



- 1 Touches + et - de touches 2 Touche mode droite

- 3 Touches  et  de gauche
 4 Touche de réinitialisation

3.4 Description de l'écran



Symbole	Signification
	Taux de modulation instantané de la pompe à chaleur
	Affichage clignotant : mode chauffage actif
	Affichage clignotant : production d'eau chaude sanitaire active
	Affichage clignotant : rafraîchissement actif
	Affichage clignotant : mode chauffage d'appoint actif
	Accès technicien
 et F.XX	Défaut dans le produit
1,6 bar	Pression du circuit pompe à chaleur

3.5 Concept d'utilisation

Touche	Signification
	Sélection du mode de fonctionnement
 ou  (gauche)	Sélection du numéro des codes diagnostiques ou des tests de contrôle
 ou  (droite)	Modification de la valeur ou activation du test
	Réinitialiser le produit

Les valeurs réglables clignotent à l'écran.

L'éclairage de l'écran s'allume lorsque vous mettez le produit sous tension ou que vous appuyez sur une touche.

3.6 Numéro de série

Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située à l'arrière du boîtier électrique.

3.7 Désignation du modèle et numéro de série

La désignation du modèle et le numéro de série figurent sur la plaque signalétique.

3.8 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

3.9 Label NF



Le label NF atteste que les produits sont conformes à l'ensemble des exigences définies pour ce label, conformément à la plaque signalétique. Il s'agit, entre autres, de normes françaises, européennes et internationales, mais aussi de dispositions en marge de ce cadre réglementaire.

3.10 Gaz à effet de serre fluorés

Le produit renferme des gaz à effets de serre fluorés dans un équipement hermétiquement scellé. Le taux de fuite attesté de l'installation électrique est inférieur à 0,1 % par an, comme indiqué dans les spécifications techniques du fabricant.

3.11 Dispositifs de sécurité

3.11.1 Fonction de protection contre le gel

La fonction de protection contre le gel de l'installation est commandée par le produit ou bien par le boîtier de gestion en option. En cas de panne du boîtier de gestion, le produit protège le circuit chauffage du gel dans une certaine mesure.

3.11.2 Sécurité manque d'eau

Cette fonction surveille en permanence la pression de l'eau de chauffage de façon à prévenir un éventuel manque d'eau de chauffage.

3.11.3 Protection contre la prise en glace de l'évaporateur

Cette fonction évite que l'évaporateur de l'unité extérieure ne gèle si la température de la source de chaleur descend en dessous d'un seuil donné.

La température à la sortie de la source de chaleur est mesurée en permanence. Si la température à la sortie de la source de chaleur descend en dessous d'un seuil donné, le compresseur s'arrête temporairement et un message d'état s'affiche. Si cette erreur se produit trois fois de suite, l'arrêt s'accompagne d'un message d'erreur à l'écran.

4 Fonctionnement

3.11.4 Protection antiblocage des pompes et des vannes

Cette fonction évite le blocage des pompes d'eau de chauffage et de l'ensemble des vannes. Si les pompes et les vannes ne fonctionnent pas pendant 23 heures, elles sont mises sous tension consécutivement pour une durée de 10 - 20 secondes.

3.11.5 Sécurité de surchauffe (STB) du circuit chauffage

Si la température du circuit chauffage du chauffage d'appoint électrique interne dépasse le seuil maximal, la sécurité de surchauffe coupe le chauffage d'appoint électrique. La sécurité de surchauffe doit être remplacée à partir du moment où elle s'est déclenchée.

- Température max. du circuit chauffage: 95 °C

4 Fonctionnement

4.1 Affichage de base



L'affichage de base de l'écran indique l'état de service actuel du produit. Si vous appuyez sur une touche de sélection, alors la fonction activée apparaît à l'écran.

En présence d'une anomalie, l'affichage de base cède la place à un message d'erreur.

La valeur affichée en kWh sur l'affichage de base correspond au gain d'énergie calculé cumulé : mode chauffage, mode rafraîchissement et mode sanitaire.

Un appui répété sur le bouton mode permet de visualiser le gain par mode de fonctionnement

4.2 Niveaux de commande

Le produit présente un niveau de commande.

Il donne accès aux principales informations et possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales.

4.3 Mise en marche du produit

4.3.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez les robinets de maintenance au niveau du départ et du retour de l'installation de chauffage le cas échéant.
3. Ouvrez la soupape d'arrêt d'eau froide.

4.3.2 Mise en marche du produit



Remarque

Le produit ne dispose pas d'un bouton marche/arrêt. Dès que le produit est raccordé au réseau électrique il est sous tension et opérationnel.

1. Vérifiez que l'habillage du produit est correctement monté.
2. Mettez le produit sous tension par le biais du séparateur installé sur place (par ex. fusibles ou interrupteur).
 - < L'« affichage de base » apparaît à l'écran de l'interface du produit.
 - < L'« affichage de base » apparaît à l'écran du régulateur système.

4.3.3 Adaptation de la température de consigne du ballon



Danger !

Danger de mort en présence de légionelles !

Les légionelles se développent à des températures inférieures à 60 °C.

- ▶ Renseignez-vous auprès de votre professionnel qualifié concernant les mesures qui ont été prises dans votre installation dans le cadre de la fonction antilégionelles.
- ▶ Ne réglez pas la température de l'eau en dessous de 60 °C sans avoir consulté le professionnel qualifié au préalable.



Danger !

Danger de mort en présence de légionelles !

Si vous réduisez la température du ballon, vous augmentez le risque de prolifération des légionelles.

- ▶ Activez la fonction anti-légionelles dans le boîtier de gestion, puis spécifiez le moment de déclenchement.

Pour produire principalement l'eau chaude sanitaire à partir de la pompe à chaleur et optimiser le rendement, il faut adapter le réglage d'usine du boîtier de gestion, et plus

spécialement ajuster la température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire.

- ▶ Pour cela, spécifiez une température de consigne du ballon (**Température désirée circuit ECS**) entre 50 et 55 °C.
 - ◁ Suivant la source d'énergie géothermique utilisée, la température de sortie de l'eau chaude sanitaire se situe entre 50 et 55 °C.

4.3.4 Affichage du moniteur système (état actuel du produit)

Les codes d'état qui s'affichent à l'écran indiquent l'état de service actuel de l'appareil.

Pour accéder aux codes d'état, appuyez simultanément sur les deux touches .

Codes d'état (→ page 47)

4.4 Contrôle de la pression de remplissage du circuit pompe à chaleur



Remarque

Pour que l'installation ne puisse pas fonctionner avec une quantité d'eau trop faible et par conséquent éviter les éventuels dommages que cela peut entraîner, l'appareil est équipé d'un capteur de pression et d'un indicateur numérique de la pression.

Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage à froid doit être comprise entre 0,1 MPa et 0,15 MPa (1,0 bar et 1,5 bar).

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure. Demandez conseil à votre installateur spécialisé.



Remarque

Si la pression descend en dessous de 0,06 MPa (0,6 bar) la valeur de pression clignote.

Si la pression de remplissage de l'installation de chauffage descend en dessous de 0,03 MPa (0,3 bar), l'écran affiche le message d'erreur F.22.

- ▶ Essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage et d'y remédier en cas de chute de pression fréquente. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

4.5 Réglage de la température de départ du chauffage

- ▶ Reportez-vous à la notice du régulateur système.

4.6 Réglage de la température d'eau chaude

- ▶ Reportez-vous à la notice du régulateur système.

4.7 Désactivation des fonctions du produit

4.7.1 Fonction de protection contre le gel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection contre le gel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.

Pour que les dispositifs de protection contre le gel restent opérationnels, vous devez laisser le système sous tension.

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et le produit du gel en les vidangeant intégralement.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

4.7.2 Désactivation du mode chauffage (mode Été)

- ▶ Reportez-vous à la notice du régulateur système.

4.7.3 Désactivation de la production d'eau chaude

- ▶ Reportez-vous à la notice du régulateur système.

5 Entretien et maintenance

5.1 Entretien du produit

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

5.2 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

6 Dépannage

5.3 Relevé des messages de maintenance

Le symbole  apparaît à l'écran lorsqu'une visite de maintenance est nécessaire ou que le produit est en mode sécurité confort. Le produit n'est pas en mode de défaut et continue de fonctionner normalement.

- Adressez-vous à un installateur spécialisé.

Conditions: Lhm. 37 s'affiche

Le produit est en mode sécurité confort. Le produit a détecté une anomalie persistante et continue de fonctionner au prix d'un confort moindre.

5.4 Contrôle de la pression de l'installation

1. Contrôlez la pression de remplissage du circuit de chauffage tous les jours pendant une semaine après la première mise en fonctionnement ou les interventions de maintenance, puis deux fois par an.
 - Pression de service min. du circuit chauffage:
≥ 0,07 MPa (≥ 0,70 bar)
2. Si la pression de remplissage est trop basse, contactez votre professionnel qualifié afin qu'il fasse un appoint d'eau de chauffage.

6 Dépannage

6.1 Relevé des messages d'erreur

Les messages de défaut sont prioritaires sur les autres affichages et se substituent à l'affichage de base à l'écran. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

En fonction des défauts, le régulateur système peut fonctionner en mode dégradé pour assurer le chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire.

- Adressez-vous à un installateur spécialisé si votre produit affiche un message d'erreur.

6.2 Identification et élimination des dérangements

- En cas de problème de fonctionnement du produit, vous pouvez contrôler certains points à l'aide du tableau en annexe.
Dépannage (→ page 10)
- Si le produit ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un professionnel qualifié.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire du produit

- Mettez le produit hors tension par le biais du séparateur installé sur place (par ex. fusibles ou interrupteur).

7.2 Mise hors service définitive du produit

- Confiez la mise hors service définitive et la mise au rebut du produit à un professionnel qualifié.

8 Recyclage et mise au rebut

- Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.



Si le produit porte ce symbole :

- Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit renferme des piles qui portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

8.1 Mise au rebut du frigorigène

Le produit contient du fluide frigorigène R410A, qui ne doit pas être libéré dans l'atmosphère.

- Confiez systématiquement la mise au rebut du fluide frigorigène à un professionnel spécialement qualifié.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Saunier Duval recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Saunier Duval.

Les produits Saunier Duval font l'objet d'une garantie constructeur minimum de 2 ans accordée par le constructeur. La durée et les conditions spécifiques de cette garantie sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit.

Cette « garantie constructeur » n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties légales prévues par ailleurs au bénéfice de l'acheteur du produit concerné, étant entendu que ces garanties ne pourront s'appliquer dans le cas où la défaillance du produit trouverait son origine dans des causes qui lui sont étrangères, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Saunier Duval sont raccordés ;
- dimensionnement inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.saunierduval.fr.

Annexe

A Dépannage

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude sanitaire, pas de chauffage ; le produit ne se met pas en marche	Alimentation électrique du bâtiment coupée	Activer l'alimentation électrique du bâtiment
	Eau chaude sanitaire ou chauffage réglé sur « arrêt »/température d'eau chaude sanitaire ou consigne insuffisante (réglage)	Assurez-vous que le mode eau chaude sanitaire et/ou chauffage est activé sur le régulateur système. Régler la température de l'eau chaude sanitaire à la valeur souhaitée sur le régulateur système.
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Mode eau chaude opérationnel ; chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur du régulateur	Vérifier le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire Vérifier la température ambiante. Si nécessaire, rectifier la température ambiante de consigne (« notice d'utilisation du régulateur »)